

*Conférence de Presse « 60 ANS de la RTM »
Lundi 28 juin 2010*

En passant le cap de la soixantaine, sonne l'heure de la retraite. Je devrais dire sonnait l'heure de la retraite, puisque le gouvernement entend imposer aux Français un recul de l'âge légal de la retraite... Quel que soit l'âge qui sera finalement institué, il n'y a aucune perspective de retraite pour la Régie des transports de Marseille !

Elle a au contraire tout l'avenir devant elle. Des tas de projets à mener à bien. Sa modernisation à poursuivre. Son intégration à réussir dans un système de transports collectifs organisé et harmonisé à l'échelon de la métropole : un système que préfigure et prépare le syndicat mixte des transports qui regroupe désormais la totalité des communautés d'agglomérations du département et le Conseil général des Bouches-du-Rhône, et dans lequel la RTM doit trouver sa bonne place et jouer tout son rôle éminent.

Nous entrons en effet dans une nouvelle ère de développement du transport collectif. C'est une nécessité si l'on veut faciliter l'accès à la ville et améliorer sa desserte. Et c'est une obligation du point de vue de l'environnement et d'une gestion maîtrisée des ressources énergétiques de la planète. J'ajouterais que, placé comme je le suis à la tête de l'autorité organisatrice des transports sur le territoire des dix-huit communes formant la communauté urbaine, les investissements en matière de transports sont si considérables, pèsent d'un tel poids sur le budget alloué aux investissements, qu'en retour, ces nouvelles lignes, ces nouvelles machines, ces nouveaux systèmes de billettique, tout cela doit se traduire par une fréquentation accrue et toujours plus assidue de la part de nos concitoyens.

Maison qu'on dira de tradition sans crainte d'être démenti, la RTM est une entreprise profondément enracinée dans la culture du service public. Ses agents ont toujours su le démontrer. Tenue à une gestion responsable et rigoureuse, la régie se doit d'être grand ouverte à l'innovation et à la modernité, afin de répondre toujours mieux aux attentes et besoins des usagers. C'est à la pointe de tout ce qui peut améliorer le service dû à des usagers que l'on a raison d'appeler des clients, c'est bien à l'offensive que l'on veut voir la RTM et ses agents que je sais attachés à maintenir la qualité des prestations et professionnellement compétents pour y parvenir.

La déjà longue histoire de la RATVM devenue la RTM le 23 juin 1986 témoigne qu'elle et son personnel ont toujours su et pu surmonter les difficultés. Des difficultés, il y en eut dès la création de la régie, en juin 1950, puisque la RATVM accusait un déficit abyssal et devait s'engager sans tarder dans un programme considérable d'investissements. Par l'une de ces ironies dont l'histoire aime à ponctuer l'existence des hommes, le tramway et le trolley seront sacrifiés l'un après l'autre sur l'autel du progrès et de l'efficacité. Songeons que l'on allait en tramway de l'Estaque à Mazargues, et que les rails atteignaient Château-Gombert, les Trois-Lucs, les

Camoins, le Redon et même Aubagne (avec un prolongement de ligne par trolleybus jusqu'à Gémenos et Cuges) !...

A la fin des années 60, la régie autonome se trouva même dans une situation quasi désespérée, victime du boom automobile. La population de Marseille avait augmenté dans les mêmes proportions, près de 50%, que la clientèle de la régie avait diminué. Au début des années 70, la RATVM transportait moins de la moitié de ses 166 millions de passagers de 1950, avec une fréquentation proche de celle de... 1905 !

Venue et revenant périodiquement de loin, la RTM s'est adaptée. Je suis heureux que, sous ma présidence, la communauté urbaine ait voté l'intégration complète du tramway par la RTM : sa place est dans le service public. On ne sait ainsi pas assez dans le public le très haut niveau technique et le savoir faire des collaborateurs de la RTM qui travaillent à l'entretien des voies et dans les ateliers chargés de la maintenance des machines. Mais, au-delà des services rendus aux usagers - services dont une enquête auprès du public a révélé en avril dernier combien ils étaient appréciés - la régie tisse et entretient du lien social entre les quartiers grâce à la présence quotidienne sur le terrain de la majorité de ses agents au contact immédiat de la population.

Chauffeurs, contrôleurs et vérificateurs restent pourtant exposés à des risques, et notamment à des actes de violence, dans l'exercice de leur profession. Nous leur devons impérativement de limiter au maximum ces risques par une vigilance constante et le développement de moyens adaptés.

De nouvelles lignes de bus ont été mises en place au cours des derniers mois. Le métro a gagné quatre stations entre la Timone et la Fourragère et le tram, un prolongement jusqu'à Arenc. Avec la carte Transpass, les voyageurs disposent désormais d'un titre de transport sans contact qui va leur ouvrir l'ensemble du réseau des transports à l'échelle départementale.

Nos projets et intentions sont maintenant connus. Priorité à la constitution d'un véritable axe Nord-Sud de transports collectifs. D'abord par la création de trois lignes réservées à des bus à haut niveau de service et, à l'horizon 2020, par l'extension du réseau tramway jusqu'à ce qu'il relie Saint-Antoine et le rond-point de Mazargues. Autre priorité, mieux desservir - c'est-à-dire enfin bien ! - nos pôles universitaires et de recherche de Château-Gombert/Saint-Jérôme d'une part, et de Luminy d'autre part. Dans le but d'améliorer le service et de faciliter leur déplacement sur leur parcours, les lignes structurantes du réseau autobus font faire l'objet d'aménagements particuliers.

Dans le cadre de l'accord tripartite qu'elle a conclu avec MPM et le Conseil général, la RTM va continuer à développer ses projets. Outre l'achat de matériel roulant de nouvelle génération, l'effort sera maintenu sur la sécurité du personnel et des passagers, ainsi que sur la lutte contre la fraude, deux domaines où de réels progrès ont pu être constatés, sans oublier l'accès pour les personnes à mobilité réduite sur tout le réseau de surface pour lequel un effort financier considérable va être consenti.

Je suis particulièrement attaché et attentif au maintien d'un dialogue social ouvert au sein de la RTM, et, en plein accord avec la direction, nous veillerons à ce que les

intérêts des personnels soient légitimement pris en compte dans l'étude des différents projets relatifs aux activités de la régie.

C'est pleinement confiante dans les capacités et la détermination des agents de la RTM que la communauté urbaine travaillera avec la régie au nouveau contrat qui va les lier. Pour que ce soit un bon contrat, il devra être établi sur la bonne compréhension des attentes des deux signataires et en tenant compte, à la fois de la difficulté qu'il y a à transporter tous les jours 500 000 personnes et de la nécessité de se projeter dans l'avenir.